Bailly

informations

novembre / décembre 2016
N° 219

Le Marché de Noël

26 & 27 novembre
de 10h à 18h30

SALLE GEORGES LEMAIRE • 7 BIS RUE DE MAULE

Création LORELA - Tél : 06 32 33 52 25

LES FERMES DE GALLY

Végétaux - Produits du Terroir
Fermes Ouvertes - Cueillette - l'Atelier Cuisine

lesfermesdegally.com

AGRICULTEURS & JARDINIERS
DEPUIS 1746

CHANTIERS MICHEL SARL

RGE QualiPac

Chauffage - Installation - Dépannage
Contrat d'entretien
Traitement d'eau - Adoucisseur

RGE QUALIBAT

Professionnel du Gaz

3, av. Regnault
78590 Noisy Le Roi

01 34 62 60 11

www.chauffage-depannage-yvelines.fr

PARQUETS enzo PLACARDS

DEVIENT

SOLSDINO

PARQUETS | PLACARDS | DRESSING | PORTES

VENTE | POSE | PONÇAGE | VITRIFICATION

Studio création : 06 66 45 89 36

17, RUE HERVET
92500 RUEIL-MALMAISON
TÉL. : 01 47 32 47 35 - FAX : 01 47 14 08 14

39, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
78210 SAINT CYR L'ÉCOLE
TÉL. : 01 30 23 97 78 - FAX : 01 30 23 97 45

www.soldino.eu

éditorial
du Maire de Bailly

Claude Jamati
Maire de Bailly
Vice-Président Transport
de Versailles Grand Parc

Cela bouge à Bailly

Un meilleur service rendu aux Baillacois

L'audit du fonctionnement des services de la Mairie, mentionné dans un éditorial précédent, a montré que nous avions des marges de progression en termes d'organisation. Il a également mis en lumière que nous fonctionnions en sous-effectif : la masse salariale du personnel représentait alors 37 % du budget de fonctionnement communal, alors que dans la majorité des communes ce chiffre se monte à plus de 50 %. Nous avons donc procédé à des recrutements pour compléter les équipes et garantir un service de qualité, tout en restant vigilants sur les dépenses. Ainsi, depuis septembre 2016, mesdames Marie-Laure Houeix, responsable du pôle administratif et financier, et Johanne Boukroum, assistante auprès des services finances et ressources humaines, nous ont rejoints. Notre volonté reste de ne pas augmenter nos taux d'imposition, qui sont parmi les plus bas de notre territoire, et de mutualiser au maximum avec les communes voisines. Cette nouvelle organisation est animée par monsieur Sébastien Desramaut, directeur général des services, en fonction depuis septembre. Ces personnes vous sont présentées dans ce magazine.

2017 s'annonce déjà riche en nouveautés

Après le démarrage fin 2016 de l'agence postale communale, 2017 sera marquée par l'ouverture du nouveau cabinet médical, par l'achèvement des travaux de modernisation de votre mairie et par la livraison des premiers logements des "Sentes de Bailly", ce projet étant accompagné par l'aménagement de ses abords, afin notamment d'augmenter le nombre de places de stationnement. Nous devrions aussi recevoir une eau adoucie dans nos foyers.

Par ailleurs, afin de répondre au souhait de nombreux Baillacois, nous nous sommes mobilisés avec les autres communes de Versailles Grand Parc afin que la fibre optique soit considérée comme une priorité. La mobilisation a porté ses fruits : il semblerait que ce projet puisse aboutir en 2017, soit trois ans avant la date initialement annoncée.

Un éclaircissement sur le sujet des réfugiés s'impose

Les sujets les plus sensibles sont ceux qui génèrent le plus de fausses informations et de rumeurs. Vous pourrez constater, dans l'article de la page 7 et par les informations mises en ligne régulièrement sur le site de la mairie, que vos élus de Bailly et ceux des communes avoisinantes sont fortement mobilisés sur ce sujet.

Élections

Après les primaires de la droite et du centre qui se dérouleront en mairie les 20 et 27 novembre, l'année 2017 sera l'année des élections présidentielles et législatives.

Vie municipale

En 2017, nous continuerons à fêter les 20 ans de jumelage avec Albion et 10 ans avec Godella, avec un calendrier chargé. Nous avons souhaité que les manifestations organisées bénéficient à toute la population, quel que soit l'âge.

Votre Bailly Informations vous fera découvrir la qualité et la diversité de notre vie culturelle et sportive, qui mobilise beaucoup d'énergie et de talents au profit de nos habitants.

Je terminerai en mentionnant l'immense succès de l'exposition du "Fort du Trou d'Enfer" : plus de 3 000 visiteurs, dont 600 enfants. Il est l'expression de notre souci de faire vivre notre patrimoine exceptionnel. Les cérémonies du 11 novembre se termineront d'ailleurs au "Fort du Trou d'Enfer".

Bonne lecture !

Sommaire

4 | Actualité
- Bienvenue à...
- La fibre optique arrive !
- Accueil des migrants : votre municipalité se mobilise
- Une eau adoucie en 2017

11 | Citoyenneté & Solidarité
- Association Sports et Loisirs
- Le Club des Anciens
- Le bon goût du lait des Yvelines

13 | VGP

14 | Dossier
Le jumelage

16 | Culture
- Marché de Noël
- Atelier de Noël
- Biblio news...
- Une comédie musicale à ne pas rater

23 | Enfance & Jeunesse
- L'école à l'heure de la prévention
- IEM
- L'Espace Jeunes
- Accueil de Loisirs

24 | Sport
- Espace Yoga

25 | Retour en images

27 | Agenda

Bailly Informations
Bimestriel d'informations municipales

Directeur de la publication : Claude JAMATI • Rédacteur en chef : Patrick BOYKIN • Assistante de rédaction : Isabelle LAMBERT • Comité de relecture : Jeannine ANGOUSSET, Colette BAL-PARISOT, Marie-Josée COLLIN, Colette LÉGER, Laurence MALLAT-DESMORTIERS • Société éditrice : Mairie de Bailly 78870 BAILLY • N° Commission paritaire : 42/97 • Régie publicitaire : LVC Communication - F. Farago - Tél. : 06 11 59 05 32 • Conception, réalisation et impression : Surf - 86 / 88 rue Thiers, 92100 Boulogne-Billancourt - Tél. : 01 49 10 30 30 • Dépôt légal à parution • Crédits photos : droits réservés.

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations qui lui sont envoyés. Imprimé sur un papier 100 % recyclé.

BIENVENUE À...

La vie des services municipaux est faite de départs et d'arrivées. Dans ce contexte, la Ville de Bailly fait toujours office de bon élève, en renforçant l'expertise de son personnel, et en maintenant un ratio masse salariale/dépenses de fonctionnement, inférieur en 2016 à 40 %, contre 51,1 % pour la moyenne des communes de la même strate.

Un nouveau Directeur Général des Services de la mairie

Sébastien Desramaut est le nouveau Directeur Général des Services de la mairie de Bailly. Il succède à Monique Conjard, en intérim sur ce poste depuis avril 2016.

Votre parcours professionnel est riche. Vous avez exercé la fonction de Directeur Général Adjoint d'une ville de 11000 habitants (Saint-Genis-Pouilly, aux portes de Genève) et vous étiez, plus récemment encore, conseiller presse et communication à la Représentation française auprès de l'ONU à Genève, qu'est-ce qui vous amène à Bailly ?

J'ai effectivement exercé pendant une dizaine d'années des fonctions de direction au sein de collectivités territoriales très différentes, en Seine-et-Marne, à Lille au sein du Palais des Beaux-Arts ou encore aux portes de Genève, dans la ville française qui héberge le CERN, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire. Les missions confiées répondaient à chaque fois à une forte volonté des élus de réorganiser les services municipaux, pour optimiser leur fonctionnement et procurer toujours plus de services aux habitants.

Comme vous le soulignez, j'ai également eu l'opportunité de travailler pour le Ministère des affaires étrangères et du développement international, à Genève, au sein de notre Représentation auprès de l'ONU et des organisations internationales en Suisse. J'ai eu à cœur de valoriser les positions françaises, que ce soit en matière de droits de l'Homme, humanitaire, de santé mondiale, d'environnement ou encore sur des sujets plus techniques.

Je suis aujourd'hui ravi de pouvoir mettre mes compétences au service d'élus passionnés, engagés pour la défense de leur territoire. Bailly est une ville très agréable, qui bénéficie d'atouts incontestables, aux portes de Versailles. Conduire les services municipaux et permettre aux Baillacois et Baillacoises de bénéficier de services de qualité, c'est un défi des plus stimulants à relever !

Comment envisagez-vous votre prise de poste ? Avez-vous des dossiers prioritaires ?

Parmi les dossiers prioritaires figurent naturellement la réorganisation des services municipaux et l'offre de nouveaux services aux habitants et habitantes de Bailly.

La nouvelle organisation des services municipaux doit permettre, avec toujours plus d'expertise, de conduire des projets structurants tels l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux dans le centre ou encore la finalisation de l'aménagement du cœur de Ville, autour des Sentes de Bailly. Une nouvelle organisation doit également permettre d'offrir plus de services, dans une mairie accessible à tous, qui accueillera par ailleurs l'agence postale communale à compter de la fin du mois de novembre.

Cette nouvelle organisation doit prendre forme avec le soutien et l'énergie de tous les services. Depuis mon arrivée, j'ai eu l'occasion d'échanger avec des agents soucieux de développer la qualité et l'offre de leurs services, qu'ils soient scolaires, périscolaires, techniques, sociaux, culturels...

J'ai ainsi hâte que les Baillacois et Baillacoises puissent percevoir la qualité du service rendu par toute une équipe d'agents engagés aux côtés du Maire et d'élus soucieux de mettre en œuvre le programme de leur mandat.

QUEL EST LE RÔLE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES (DGS) ?

Le Directeur Général des Services est l'interlocuteur privilégié du maire et de son équipe municipale, et des agents communaux. Il assure la coordination générale des services pour la mise en œuvre des décisions locales. Il apporte une expertise administrative, financière et juridique pour la définition des objectifs stratégiques et l'élaboration des projets municipaux.

Marie-Laure Houeix

Marie-Laure Houeix a intégré les services municipaux le 22 septembre 2016, en tant que responsable du pôle administratif et financier, encadrant ainsi trois agents.
Diplômée d'un master en administration locale, elle a récemment enrichi sa formation par l'obtention d'un certificat de spécialisation en gestion comptable et financière des collectivités.
Après plusieurs d'années d'expérience dans les mairies de Versailles et de Villepreux, dans le domaine des finances, elle a exercé des fonctions de responsable adjointe de la gestion financière des contrats d'exploitation de l'Agence métropolitaine des déchets de la région parisienne.
Habituée à encadrer des équipes, elle mettra toute son énergie dans le développement de ce nouveau poste à responsabilités, au service de notre commune.

Johanne Boukroum

Johanne Boukroum a intégré la mairie de Bailly le 12 septembre 2016, en tant qu'assistante auprès des services "Finances" et "Ressources Humaines".

Ses 18 ans d'expérience dans les finances, aussi bien dans la fonction publique territoriale que dans le secteur privé, seront un atout pour notre commune.

Volontaire, elle a choisi d'ajouter une corde à son arc, en mettant également ses compétences au service des ressources humaines.

Les Sentes DE BAILLY

Stéphanie Bancal - Maire adjoint Urbanisme & Environnement

La première pierre des Sentes a été posée le 5 octobre en présence de tous ceux qui participent à la mise en œuvre de ce projet depuis le diagnostic initié début 2013.

Les travaux avancent, Bouygues immobilier envisageant une livraison des logements fin 2017, début 2018. Nous sommes sortis de la période difficile du terrassement et nous nous mobilisons pour que les aléas du chantier soient les plus contenus possible.
Les matériaux de façade seront soumis aux élus pour validation et contrôle du respect du permis de construire au mois de novembre et la volumétrie de l'ensemble sera réellement perceptible à la fin de l'année 2016.

Un tel projet ne peut s'insérer dans son quartier sans une réflexion globale. Nous prévoyons un réaménagement de ses abords, financé pour la partie la plus proche avec une participation de Bouygues immobilier à hauteur de 440 000 € HT.
Nous ne nous contenterons pas des abords directs mais étendrons nos réflexions et aménagements.
En effet, un certain nombre de réponses doivent être apportées rapidement et à moyen terme, certaines liées à l'aménagement des Sentes mais d'autres étant indépendantes :

- fluidifier et apaiser la circulation,
- optimiser le stationnement pour amortir les besoins des nouveaux arrivants,
- créer une zone de dépose-minute pour l'école et l'accueil de loisirs,
- sécuriser les abords de l'école élémentaire en conformité avec les recommandations de la gendarmerie,
- tenir compte de l'ouverture de la ligne de tram 13 prévue en 2020 qui induira certainement des modifications de flux doux et routiers,
- améliorer le stationnement aux abords de la future maison médicale qui sera installée dans les locaux actuels de la Poste.

La vente du terrain a dégagé une plus-value permettant de prendre en charge les travaux dans leur ensemble ; travaux qui auront lieu à partir de la moitié de l'année 2017 et s'achèveront à l'été 2018.
Le projet sera soumis à l'avis de la commission Urbanisme et du comité de concertation qui ont suivi l'ensemble depuis la réalisation du diagnostic. Une fois validé, il devra requérir la validation du Conseil municipal.

Les travaux pour la fibre optique
VONT DÉMARRER À BAILLY !

Stéphane Gaultier – Conseiller délégué à l'Internet et l'Informatique

Le passage de la fibre optique sur notre commune se fera sans travaux de génie civil en surface. En effet, les travaux de câblage se font à partir des conduits historiques de France Télécom-Orange (FT), s'ils ne sont pas endommagés.
L'installation de la fibre nécessite un phasage de travaux :

Phase 1 : Passage sous la rue de Maule du câble de "transport" pour connecter Bailly avec le nœud de raccordement optique de Versailles. Ce câble est la colonne vertébrale qui traverse Bailly et Noisy-le-roi. Prévision des travaux : Octobre/novembre 2016.

Phase 2 : Pose des armoires fibre. Cinq sont prévues sur le domaine communal. Leur emplacement a été choisi pour ne pas empiéter sur les trottoirs et se fondre le plus possible dans le paysage. Chaque armoire peut alimenter jusqu'à 500 prises. L'installation d'une armoire prend de 2 à 4 jours suivant les travaux de terrassement nécessaires.

Phase 3 : Raccordement de chaque point de mutualisation avec le câble de transport.

Phase 4 : Installation des boîtiers d'attente

- **Habitat individuel :** Installation de boîtes de raccordement d'attente dans les chambres France Télécom-Orange sur les trottoirs pour se rapprocher au plus près des habitants,
- **Habitat Collectif :** passage via les conduits France Télécom-Orange de la fibre optique jusqu'au bâtiment et pose dans les bâtiments de boîtiers d'attente. Nous vous rappelons que pour les collectifs, les conseils syndicaux et syndics doivent prévoir la signature d'une convention avec SFR pour permettre d'intervenir sur le domaine privé. Une résolution en Assemblée générale est indispensable pour autoriser le syndic à signer une telle convention. Sans cette résolution adoptée en Assemblée générale, la fibre optique ne peut pas être installée dans la copropriété (Bailly Informations n° 216 ainsi que le site http://www.lafibresfr.fr).

Les armoires fibre optique seront implantées :
8 rue de Maule, 2 Grand Rue, Face 4 bis rue du Plan de l'Aitre, Rue de Maule à hauteur du 1 allée de la Roseraie et 32 rue des Pins.
En rouge, tracé du raccordement souterrain avec les conduits France Télécom-Orange.

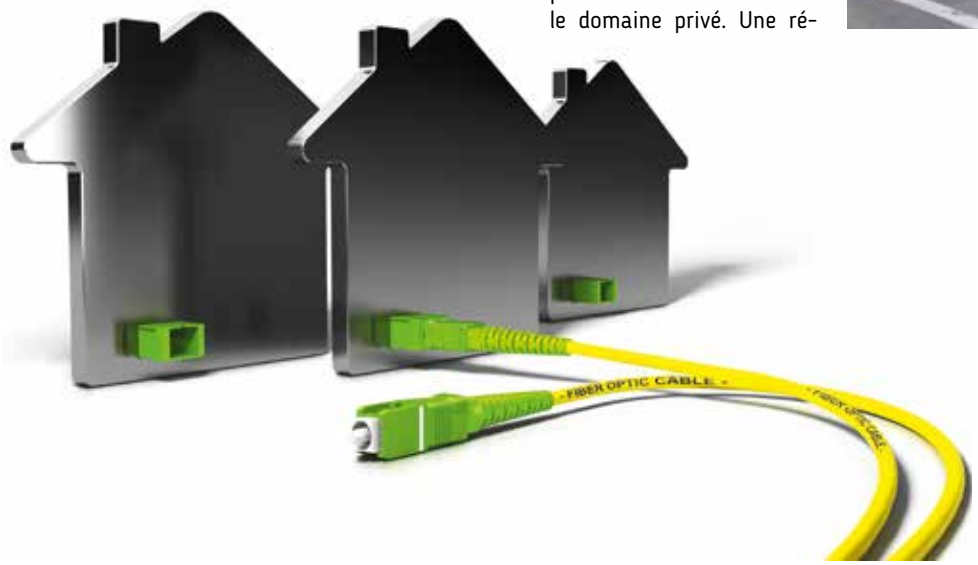

Le raccordement du lieu d'installation de la BOX fibre optique et du boîtier d'attente est effectué par l'opérateur auprès duquel l'abonnement est souscrit. Le coût de raccordement dépend de la politique commerciale de chaque opérateur. Compte tenu des accords entre SFR et Orange, ces deux opérateurs proposeront une offre d'abonnement via la Fibre Optique pour le Grand Public. Les deux autres opérateurs (Free et Bouygues Télécom) pourront également proposer une offre.
La mairie met tout en œuvre pour faciliter le travail de SFR et de ses sous-traitants afin que les différentes phases de travaux se déroulent dans les meilleurs délais. Nous espérons ainsi ramener le délai initial annoncé en 2020 (plan de 2010) pour le lancement de l'offre commerciale de la Fibre Optique sur Bailly à une mise en service au cours de l'année 2017.

COMMÉMORATION du 11 novembre

10h30	Cérémonie du souvenir aux Monuments aux Morts -Grand Rue- avec la participation de l'Union Nationale des Anciens Combattants, le Souvenir Français et l'Ecole de musique de Bailly/Noisy-le-Roi
11h30	Visite du Fort du Trou d'Enfer guidée par le Colonel Truttman
12h	Cocktail au Fort

ACCUEIL DES MIGRANTS PRÈS DE CHEZ NOUS : votre municipalité se mobilise

Depuis plusieurs semaines, votre équipe municipale et moi-même, nous nous mobilisons aux côtés des communes voisines de Louveciennes et Rocquencourt, qui sans concertation de la part de l'État, se voient imposer l'installation de migrants sur leur territoire (INRIA à Rocquencourt et Villevert à Louveciennes).

Claude Jamati – Maire
Noëlle Martin – Maire adjoint Solidarité, Séniors, Patrimoine
Alain Loppinet – Maire adjoint Citoyenneté & Sécurité

Depuis plusieurs semaines, votre équipe municipale et moi-même, nous nous mobilisons aux côtés des communes voisines de Louveciennes et Rocquencourt, qui ont failli se voir imposer l'ouverture de sites d'hébergements de "migrants" sur leur territoire, sans la moindre concertation de la part des services de l'État.

Il convient en premier lieu de rappeler que les personnes susceptibles d'être accueillies sur le territoire des Yvelines sont des primo-arrivants demandeurs d'asile en provenance de régions en guerre ou en proie à une violence généralisée. Ils ne proviennent pas du démantèlement des camps de Calais mais de campements parisiens. Ces personnes ne sont pas en situation irrégulière et ne viennent pas en France pour des motifs économiques mais pour échapper à des conditions de vie extrêmement difficiles.

Nous avons toutefois jugé irresponsable, et nous l'avons clairement énoncé par voie de communiqué de presse dès le 22 septembre dernier, la méthode de l'État qui souhaitait mobiliser, en urgence et sans concertation avec les autorités locales, des sites de taille importante tels le site de Villevert à Louveciennes, qui fait l'objet de démarches d'aménagement de long terme destinées à accueillir de l'activité économique, ou de l'INRIA à Rocquencourt qui accueille encore des activités.

Au-delà d'une opposition très ferme à cette méthode que nous avons affichée, en restant vigilants contre toute tentative de récupération politique, nous avons soutenu :

- les démarches actuelles entreprises avec les Maires du Canton du Chesnay - incluant les communes de Bougival, La Celle St-Cloud, Rocquencourt, Le Chesnay et Louveciennes - consistant à proposer des sites de taille plus modeste sur l'ensemble du département en fonction des réalités locales,
- les démarches entreprises par la Communauté d'agglomération de "Versailles Grand Parc" - consistant à demander le retrait à l'INRIA de la mise à disposition de l'État des parcelles et bâtiments relevant du domaine de l'INRIA, au motif d'une absence de concertation avec le Conseil d'administration de l'INRIA et avec les acteurs locaux.

Conscients de la situation d'urgence humanitaire à laquelle sont confrontés les demandeurs d'asile fuyant des situations de guerre, nous avons rappelé que plusieurs communes au sein de la communauté d'agglomération de "Versailles Grand Parc" accueillent déjà, ou sont en voie d'accueillir, des familles de demandeurs d'asile. Cet accueil se fait de façon intelligente et concertée avec les services sociaux pour insérer, le mieux possible, les personnes concernées dans le tissu local, avec l'implication de la population. Certains se sont même illustrés par des propositions d'aide, de participation ou de solidarité, aussi variées qu'originales, et nous les en remercions.

Ainsi, face à cette mobilisation, le Préfet des Yvelines s'est, dans un deuxième temps, dit "prêt à laisser toute sa place à la concertation afin que puissent être présentées des propositions de sites d'hébergement en substitution de ceux dont les services de l'État étudient aujourd'hui la faisabilité" (communiqué du 29/09/2016).

Depuis, les réunions de concertation se sont tenues, en présence du Préfet et des élus des Yvelines concernés (parlementaires, présidents d'intercommunalité, maires...) et elles ont permis de faire considérablement évoluer les projets initiaux. Désormais, pour garantir une répartition équilibrée des places d'hébergement indispensables, il est proposé d'examiner la création de 5 à 6 sites d'une capacité de 50 à 60 personnes pour chaque lieu, sur la totalité du département. Le Préfet ne fait plus du tout référence à des projets destinés à accueillir des centaines de personnes et la priorité est désormais portée, pour ces centres d'accueil et d'orientation, sur des sites déjà bâtis appartenant à l'État.

Le Préfet reconnaît par ailleurs que "le choix des implantations doit être élaboré dans la plus large concertation possible avec les élus, et doit tenir compte, d'une part, des hébergements déjà existants dans les communes et d'autre part des observations des élus quant aux projets évoqués" (communiqué du 14/10/2016).

Sachez que nous sommes - votre équipe municipale et moi-même - pleinement mobilisés et que nous vous tiendrons informés de toutes les évolutions apportées sur ces projets.

Ces informations sont valables à la date de parution de votre magazine. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité. N'hésitez pas à vous référer au site de la préfecture des Yvelines : www.yvelines.gouv.fr ou à celui de la mairie www.mairie-bailly.fr

Ouverture DE L'AGENCE POSTALE

La mairie, davantage au service des Baillacois.

Comme nous vous l'annoncions dans le magazine Bailly Informations du n° 217 de mai/juin 2016, la mairie va accueillir une agence postale au sein de ses locaux afin de maintenir la continuité de ce service public de proximité. Des travaux de remise aux normes de la mairie sont en cours. Cette nouvelle agence devrait ouvrir ses portes aux alentours du 28 novembre 2016 avec des horaires conformes à ceux de la mairie, à savoir :

Lundi à vendredi : de 8h30 à 12h – 14h à 17h
Samedi : de 8h45 à 11h45

Lors de la mise sous presse de ce numéro du Bailly Infos, la mairie est toujours à la recherche d'une personne pour travailler au sein de cette agence postale. Vous êtes intéressé/e ? Appelez le service "ressources humaines" au 01 30 80 07 64 ou adressez un courriel à l'adresse suivante : mairie@mairie-bailly.fr

ATTENTION, soyez vigilants aux prospectus dans vos boîtes aux lettres !

Vous avez peut-être reçu dans vos boîtes aux lettres une plaquette contenant différentes coordonnées d'entrepreneurs diverses et comportant comme entête "Mairie de Bailly". Nous tenons à vous informer que la commune ne connaît aucun de ses entrepreneurs et nous vous conseillons d'être très vigilants sur ce point afin d'éviter certaines entreprises peu scrupuleuses, ayant malheureusement déjà sévi sur notre commune.

Quelques réflexes à adopter :

- **Soyez attentifs :** un prospectus n'est pas un document administratif !
- **Renseignez-vous sur le prix des prestations :** Le prix n'est pas obligatoire sur les prospectus. Veillez donc à demander le prix de la prestation avant que le professionnel ne se déplace.
- **Informez-vous sur le lieu où se trouve l'artisan :** Les prospectus des artisans destinés à un département donné (ex : 78) ne correspondent pas nécessairement au lieu où se trouve leur fonds de commerce (ex : 75), ce qui peut impliquer pour le consommateur un surcoût sur le montant total de la facture.
- **Soyez vigilants quant à la majoration qui peut être pratiquée par le professionnel :** Seuls quelques prospectus mentionnent qu'une majoration est appliquée à partir d'une certaine heure (19 ou 20h) et le week-end. Or, tous les professionnels appliquent cette majoration qui est généralement de 50 % dans ces circonstances.
- **Exigez un devis précis comportant toutes les mentions obligatoires, à savoir :**
  - La date de l'établissement du devis ;
  - Le nom et l'adresse de l'entreprise et son N° d'identification ;
  - Le nom du client et le lieu d'exécution de l'opération ;
  - Le décompte détaillé en quantité et en prix de chaque prestation et produits nécessaires à l'opération prévue (taux horaire de main-d'œuvre…) ;
  - Les éventuels frais de déplacement ;
  - La somme globale à payer : HT et TTC avec indication du taux de TVA ;
  - La durée de validité de l'offre ;
  - L'indication du caractère payant ou gratuit du devis ;
  - L'indication manuscrite datée et signée du consommateur : "devis reçu avant l'exécution des travaux".

En général, les artisans respectent la législation car, en signant un devis conforme, **le consommateur s'engage de façon définitive et n'a plus de motif valable de contestation de ce devis.**

- **Exigez une facture :** Une facture est la preuve d'une opération commerciale. Elle est obligatoire pour un montant supérieur ou égal à 15,24 € TTC (arrêté n° 83-50/A du 3 octobre 1983) et doit être rédigée en double exemplaire. Elle doit également être datée, mentionner le nom et l'adresse des parties ainsi que le décompte total et la somme à payer HT et TTC. En cas de non-respect de ces règles, la société encourt une amende de 1 500 €, portée à 3 000 € en cas de récidive (article R113-1 du Code de la consommation).

2017 : ANNÉE D'ÉLECTIONS !

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
1er Tour : Dimanche 23 avril	1er Tour : Dimanche 11 juin
2e Tour : Dimanche 7 mai	2e Tour : Dimanche 18 juin

Si vous n'avez pas encore fait la démarche de vous inscrire sur la liste électorale de Bailly pensez à vous inscrire avant le 31 décembre pour pouvoir voter en 2017.

Pièces à présenter :
- 1 carte d'identité (ou passeport) en cours de validité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le formulaire d'inscription disponible en mairie ou bien sur le site : www.service-public.fr

Conditions d'inscription ordinaires :
- Jouir de ses droits civiques
- Résider à Bailly (*)

Horaires d'ouverture de la mairie :
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Le samedi de 8h45 à 11h45

ATTENTION : la mairie sera fermée le samedi 24 décembre.
La mairie sera ouverte le samedi 31 décembre de 9h à 11h45 uniquement pour les inscriptions sur la liste électorale.

(*) dans le cas où vous auriez changé d'adresse à Bailly, renseignez-vous auprès du Bureau des Élections – Mairie de Bailly avant le 31 décembre 2016 : votre bureau de vote a peut-être changé.

LA CARTE D'IDENTITÉ à portée de clic !

L' État simplifie les démarches dans les Yvelines !

Dans le département des Yvelines, **à partir du 8 novembre 2016**, vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité. Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet d'une mairie.
Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : https://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et saisir votre état-civil et votre adresse.
Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie !
Attention ! Les services de l'Etat réorganisent ce service sur le territoire des Yvelines. La Mairie de Bailly n'inscrit plus les demandes de Carte Nationale d'Identité.
Retrouvez la liste des mairies instructrices sur internet ou en mairie de Bailly.

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal).

Vous êtes une entreprise, vous projetez de créer votre activité, vous souhaitez mieux connaître le tissu économique local… Retenez dès maintenant cet événement :

"LA SOIRÉE DES ENTREPRENEURS"

NOTRE TERRITOIRE : LES ATTENTES ET LES ATOUTS

TÉMOIGNAGES, TABLES RONDES, ÉCHANGES

Le lundi 28 novembre 2016, à 20h précise, à La Grande Scène du Chesnay, 37 rue Caruel de St Martin
Parking gratuit

Sur Inscription : relations.publiques@lechesnay.fr

Pour toute information :
www.service-public.fr
www.yvelines.gouv.fr

UNE EAU ADOUCIE DANS VOTRE COMMUNE dès début 2017 !

La dureté de l'eau en Île-de-France provient de la nature des couches géologiques du bassin parisien : le calcaire est l'un des constituants principaux.

Pour réduire les nuisances et les surcoûts provoqués par la présence du calcaire dans l'eau (voir encadré ci-après), le Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) a choisi de mettre en place une solution de décarbonatation collective de l'eau pour apporter une eau adoucie à l'ensemble des habitants qu'il alimente en eau à partir du début de l'année 2017.

Les conséquences du calcaire dans l'eau

Même si le calcaire n'a pas d'impact sur la santé, il cause de nombreux désagréments pour les usages domestiques : vieillissement prématuré des appareils électroménagers, surconsommations énergétiques, assèchement de la peau, traces et dépôts de tartre…
Sa présence en excès cause des dépenses qui atteignent en moyenne 150 euros par an pour un foyer (achat de produits ménagers, surconsommation d'énergie, etc.). Une eau calcaire a également un impact plus global sur les réseaux privatifs d'eau chaude sanitaire, du fait de l'entartrage et du colmatage progressif des canalisations.

Comment obtient-on une eau adoucie ?

Grâce à un procédé de décantation, l'usine de décarbonatation collective de Louveciennes va extraire le calcaire en excès dans l'eau tout en conservant un minimum de calcium conformément aux recommandations des autorités sanitaires. Ainsi l'eau décarbonatée reste bien équilibrée, le calcium est abattu de 50 %, et les bicarbonates de 25 %. L'eau restera bonne à boire et respectera les normes de potabilité. Seul le sodium verra sa concentration augmentée passant de 16 mg/L à 50 mg/L (valeur 4 fois plus faible que la réglementation). Le sodium, contrairement au calcium, n'a aucune incidence sur la formation de tartre.
Les inconvénients liés au calcaire dans l'eau vont s'atténuer significativement.

Pour plus de renseignements, découvrez l'exposition sur la décarbonation du 3 au 11 novembre en mairie.

L'eau adoucie, moins riche en calcaire, va ainsi permettre de résoudre la plupart des problèmes bien connus localement.

Des économies pour tous et pas d'impact sur le prix de l'eau

Les usagers bénéficieront d'un réel confort et réaliseront en moyenne annuelle 150 euros d'économies par foyer grâce à :

- une moindre consommation de sel adoucissant,
- une diminution des consommations énergétiques pour chauffer l'eau,
- une durée de vie prolongée des chaudières, chauffe-eau et autres équipements électriques,
- une réduction significative de l'assèchement de la peau et du dépôt de tartre dans les appareils ménagers et réseaux.

Le prix de l'eau potable fournie, pour une consommation annuelle moyenne de 120 m^3 pour un foyer, est en diminution de 15 % par rapport au précédent contrat qui avait pris fin le 31 décembre 2014, incluant l'investissement pour réaliser la décarbonatation.

Un bienfait aussi pour l'agriculture

Le calcaire extrait sera épandu sur les sols agricoles trop acides ayant besoin de rééquilibrer leur pH. Une cinquantaine de communes des Yvelines est pressentie pour bénéficier d'un apport en amendement calcique des sols. Environ 4 000 tonnes par an de calcaire seront ainsi épandues.

FOIRE AUX QUESTIONS :

À partir de quand l'eau adoucie arrivera chez moi ?
L'eau adoucie arrivera progressivement à partir de janvier 2017.

Dois-je encore m'équiper d'un adoucisseur individuel de l'eau ?
Techniquement vous pouvez renoncer à ce type de dépense, car la décarbonatation sera désormais réalisée collectivement et en amont, dans l'usine de production d'eau potable de Louveciennes. Le niveau d'adoucissement sera du même ordre que celui obtenu avec un adoucisseur individuel.

Que faire pour mon adoucisseur ?
Soit vous décidez de débrancher définitivement votre installation, surtout si celle-ci est vieillissante.
Soit vous souhaitez la conserver et, dans ce cas, il sera indispensable de faire évoluer le réglage du matériel pour vous prémunir de tout risque de dégradation de la qualité (eau trop adoucie) et appareils. Il sera donc nécessaire de suivre scrupuleusement les conseils & indications techniques contenus dans les notices des fabricants d'équipement d'adoucissement individuel. Les modifications principales portent sur :

- la correction de débit du by-pass de l'adoucisseur, pour maintenir une dureté cible de l'ordre de 15 °F dans le réseau domestique (le réseau de distribution vous alimentant avec une eau à 20° français),
- la baisse de la fréquence de recharge en sel de régénération car l'adoucisseur aura 3 fois moins de calcium à enlever.

Que faire pour mes appareils électro-ménagers ?
Pour les lave-vaisselle, il faudra poursuivre le remplissage en sel, mais la fréquence sera fortement diminuée.
Globalement, il est recommandé de ne pas régler vos équipements domestiques d'adoucissement de l'eau en dessous de 10 °F de dureté, une cible à 15 °F étant souvent recommandée. Par ailleurs, il est également conseillé de poursuivre l'application stricte des consignes des fabricants d'équipements (carafes filtrantes…) afin d'éviter tout risque bactériologique : remplacement régulier des filtres, nettoyage fréquent de l'appareil, etc.

Pour en savoir plus : www.etaso.fr ou www.seop.fr

Association Sports et Loisirs
UNE RENTRÉE DYNAMIQUE

Jeannine Jacob – Présidente

Au seuil de la rentrée 2016-2017 nous avons eu le plaisir de nous retrouver au forum des Associations. Merci à ceux qui se sont intéressés à notre stand et bienvenue à nos nouveaux bénévoles.

Les moments importants de cette fin d'année seront notre Assemblée Générale (date non fixée à ce stade), une soirée crêpes pour les enfants de l'internat et la Fête de Noël le 10 Décembre.

Nous serons présents au Marché de Noël aux Anciennes Écuries de Noisy-le-Roi les 3 et 4 décembre et déjà d'autres projets sont à l'étude pour le début de l'année.
L'activité "soirée lecture" a repris ainsi que l'animation W.E.
Merci à Blandine Deny qui est venue en juillet animer un atelier "sculpture" fort apprécié des enfants de l'IEM.

Bonne rentrée à tous !

CLUB... des Anciens de Bailly

Lise Gaultier Meynot – Présidente

Le Club des Anciens de Bailly a effectué une sortie fort appréciée au Château de CHANTILLY avec un délicieux déjeuner dans les cuisines de Monsieur Vatel. Le temps était superbe et le spectacle équestre très émouvant et d'une grande qualité.

Vous pouvez d'ores et déjà noter le programme des prochains mois :

En novembre :

- Visite de la Manufacture des Gobelins avec déjeuner au restaurant.
- Repas couscous au restaurant du Parc à Noisy-le-Roi.

En décembre, nous visiterons les illuminations de Paris, sur la route et sur la Seine.

Notre déjeuner traditionnel de fin d'année offert par la municipalité aura lieu cette année le 22 janvier 2017.

L'équipe du Club souhaite à tous ses Anciens de bonnes fêtes de fin d'année et reste disponible pour tous ceux qui se sentiraient un peu seuls : n'hésitez-plus, rejoignez-nous !

Programme du 4e trimestre 2016

NOVEMBRE

Jeudi 3	10h45 - Place Godella Visite de la MANUFACTURE DES GOBELINS
Jeudi 10	14h - Jeux et Goûter au Foyer
Jeudi 17	12h - Repas chez MOMO - 15€ Rendez-vous au Foyer avec les véhicules
Jeudi 24	14h - Jeux et Goûter au Foyer

DÉCEMBRE

Jeudi 1er	14h - Jeux et Goûter au Foyer
Jeudi 8	14h - Jeux et Goûter au Foyer
Jeudi 15	Visite en car et bateau de Paris illuminé pour les Fêtes de Noël

VACANCES SCOLAIRES
du 18 Décembre au 2 Janvier 2017
(le foyer sera ouvert pour le jeux)

Adresse mail - lmeynot@free.fr
Téléphone - 01 34 62 98 60

Le bon goût du lait DES YVELINES...

La ferme de Grignon, vous connaissez ? C'est l'une des rares fermes d'Île-de-France à produire du lait. À trois, avec la ferme de Bissy (Bonnelles) et la ferme de Viltain (Jouy en Josas), deux autres fermes yvelinoises, elles relèvent un sacré défi : lancer un lait 100 % local, le "lait d'Île-de-France", destiné à la vente en grande distribution.

Noëlle Martin - Maire adjoint Solidarité, Séniors, Patrimoine & Ressources Humaines

Un défi permis par un travail main dans la main avec la laiterie familiale de Saint Denis de l'Hôtel qui collecte et conditionne le lait et avec le distributeur Intermarché qui souhaite valoriser les producteurs locaux. Une soixantaine de magasins franciliens de l'enseigne vend déjà ce lait de proximité.

Ce lait engagé garantit :

- Pour les éleveurs, un prix de vente rémunérateur.
- Pour les clients, un prix accessible : 80 centimes le litre chez Intermarché contre 1 euro pour les marques nationales.
- Le bien-être animal. Visitez les fermes de Grignon et de Viltain, ouvertes au public, pour faire connaissance avec quelques-unes de leurs 600 vaches Holstein.
- Une conception écologique : l'emballage est recyclable, son poids est réduit de 25 %, il ne comporte pas d'opercule aluminium.
- Un bilan carbone avantageux : peu de transport, une méthanisation du lisier effective pour la ferme de Grignon et en projet pour la ferme de Viltain.

De gauche à droite :
Emmanuel VASSENEIX, Laiterie St-Denis de l'Hôtel,
Dominique TRISTANT, Ferme de Grignon,
Vincent BRONSARD, ITM,
Olivier Des Courtils, Ferme de Viltain,
Nicolas TREBOUTA, Ferme de Bissy
Guillemette Des Courtils, Ferme de Viltain,
Jean Michel HENNEQUIN, Ferme de Viltain

Depuis le 30 septembre, ce lait peut être distribué dans n'importe quelle enseigne. Vous ne le voyez pas dans les rayons ? Demandez-le à votre distributeur !

LES AGRICULTEURS vous accueillent

Avec votre magasine, vous trouverez une plaquette recensant les agriculteurs de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets avec une carte détaillée.

Le programme de l'Automne de la Plaine 2016 est lui disponible dans son intégralité sur le site de la mairie www.mairie-bailly.fr

MOI(S) SANS TABAC avec la Ligue contre le Cancer

Dans le cadre de sa mission de Prévention, le Comité des Yvelines de la Ligue contre le Cancer a décidé de relayer la campagne "Moi(s) sans tabac".

Cette action, basée sur le défi collectif, consiste à inciter et à accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt au tabac pendant le mois de novembre.

Tous les fumeurs sont invités à arrêter de fumer le 1er novembre et ce pendant 30 jours. En effet, un arrêt de 30 jours multiplie par 5 la chance de succès de la tentative d'arrêt.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER YVELINES

Un kit d'aide à l'arrêt du tabac sera disponible gratuitement pour toute personne souhaitant y adhérer.

Si vous souhaitez arrêter de fumer ou si vous avez dans votre entourage une personne dont la volonté est d'entamer cette démarche à nos côtés, n'hésitez pas à nous contacter :
Ligue contre le cancer
Comité des Yvelines
8 rue Madame 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 50 93 91 ou 01 39 50 24 51

"ZÉRO DÉCHET" avec l'Agglo !

Versailles Grand Parc ouvre ses portes le 19 novembre pour une journée de sensibilisation à la réduction des déchets. Plusieurs ateliers et animations seront proposés aux visiteurs :

- Concevoir des objets à partir de déchets "Upcycling"
- Confectionner des cosmétiques et des produits ménagers
- Faire graver et réparer son vélo (de 14h à 18h)
- Fabriquer son smoothie
- Déguster des eaux

Pour en savoir plus, rendez vous sur : www.versaillesgrandparc.fr

Rendez-vous le
Samedi 19 novembre - de 10h à 18h
6 avenue de Paris à Versailles

RAPPEL : ramassage des déchets végétaux

En raison de la baisse de production durant l'hiver, **les déchets végétaux sont ramassés une fois par mois du 1er décembre au 14 mars. Le ramassage s'effectuera le 3e lundi de chaque mois, puis à partir du 20 mars tous les lundis.**

L'AGGLO, mentor de projets de financement participatif

Kiss Kiss Bank Bank.com

L'intercommunalité a décidé de promouvoir le financement participatif, ou crowdfunding. Ce nouveau modèle représente une alternative aux financements traditionnels comme les banques classiques et les dispositifs complémentaires.
Afin de populariser cette solution auprès des porteurs de projets, Versailles Grand Parc est maintenant présente en tant que Mentor sur la plateforme numérique de KissKissBankBank. Ainsi, les programmes soutenus par l'Agglo sont détaillés sur une page dédiée : kisskissbankbank.com

Premier projet soutenu par Versailles Grand Parc
L'association versaillaise HatLab cherche à collecter 8000 € pour compléter son parc de machines installées et ainsi élargir ses plages d'ouvertures dans le but d'accueillir plus de public.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur > www.kisskissbankbank.com/fr/users/communaute-d-agglomeration-de-versailles-grand-parc.

L'agglo et la ville de Versailles, PARTENAIRES DE WAZE

La Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, associée à la Ville de Versailles, vient de signer le premier accord de partenariat entre un groupement de communes et Waze, l'application de trafic et de navigation rassemblant la plus grande communauté d'utilisateurs au monde.

Grâce à cet accord, toutes les données relatives aux événements affectant la voie publique (travaux perturbant la circulation routière, fermetures programmées, manifestations...) seront automatiquement référencées dans l'Open Data de la collectivité puis affichées dans Waze et donc accessibles à l'ensemble des utilisateurs de l'application. Des informations précieuses pour les personnes habitant le territoire de Versailles ou celles qui y travaillent, sans oublier les millions de visiteurs annuels du château de Versailles.

Ce service a été ouvert pour la première fois le 25 septembre dernier, à l'occasion de la 39e édition de la célèbre course pédestre Paris-Versailles. Il doit être progressivement étendu à l'ensemble des 19 communes qui constituent la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Une seconde étape, actuellement à l'état de prototype, doit permettre la collecte des données (trafic, signalements...) issues de la communauté Waze pour renseigner le système

d'information géographique (SIG) opéré par Esri France que Versailles Grand Parc partage avec ses communes membres. Ce qui doit permettre une plus grande réactivité dans le pilotage des actions des services de sécurité et de voirie dans la gestion de la voie publique, en réaction à un événement programmé (travaux) ou fortuit (accident).

Cet accord visant à exploiter les ressources du Big Data n'est qu'une des multiples manifestations de l'ambition déployée par Versailles en matière de transformation digitale et de valorisation de la donnée. La multiplication des services au citoyen, l'efficience des services sont au cœur de la stratégie numérique mise en œuvre par la Ville depuis 2015.

ALBION ET GODELLA : 20 ANS DE JUMELAGE AVEC ALBION, 10 ANS AVEC GODELLA

A l'origine, l'amitié entre un Noiséen et la Présidente de la Chambre de Commerce d'Albion, ayant habité Bailly, a fait germer l'idée d'un jumelage.

Annick Theis-Viémont – Présidente du comité de Jumelage de Bailly et Noisy-le-Roi
Patrick Boykin – Maire adjoint Communication, Jumelage & Coopération décentralisée de Bailly
Nicolas Cordier – Maire adjoint Communication, Jumelage & Culture de Noisy-le-Roi

La suggestion a été rapidement reprise par la municipalité de Noisy le Roi, qui outre l'intérêt direct d'un jumelage avec les États Unis, a entrevu la possibilité, dans le cas spécifique d'Albion, de découvrir une région peu connue des USA.
En effet, Albion est située dans la région des Grands Lacs, loin des régions plus touristiques telles que les côtes Est et Ouest. Elle est aussi d'une taille comparable à celle de Noisy le Roi et de Bailly réunies.

Après plusieurs années de fonctionnement d'une relation amicale avec Albion, les deux municipalités de Noisy le Roi et de Bailly ont souhaité donner une ouverture européenne à leurs habitants en se tournant vers un pays proche, avec lequel les contacts seraient facilités, en particulier dans les domaines sportif et culturel.

Une enquête menée auprès des familles des deux communes et des parents d'élèves du Collège, premiers concernés, a montré une préférence pour l'Espagne. Le Comité a alors lancé une recherche ouverte. Parmi les villes présélectionnées, le choix de Godella correspondait complètement à nos souhaits. Les liens humains ont ici encore été déterminants, et les relations avec Godella se sont développées à partir de ces rencontres.

POURQUOI UN JUMELAGE ?

Pour ÉCHANGER

- Les jeunes collégiens du collège de la Quintinie, avec la High school d'Albion, l'école "La Gençanà", le collège San Bartoloméu de Godella.
- Les musiciens de l'École de musique avec l'école de musique de Godella, le département de musique de l'université d'Albion.
- Les sportifs du club de basket avec Albion, du club de tennis avec Godella, camps d'été avec Albion et Godella, football, vélo, randonnées.
- Les artistes : céramistes, peintres, photos, patrimoine.
- Les familles avec Albion et Godella.

Pour PARTAGER

- Son lieu de vie, ses repas, ses recettes, son jardin.
- Ses joies, ses passions sportives, musicales, créatrices.
- Sa langue, sa littérature, sa culture.

Pour DÉCOUVRIR et FAIRE DÉCOUVRIR

- Son pays, sa région, sa ville, son collège, son école de danse ou de musique, son club de sport. L'État du Michigan, Détroit, Chicago, Ann Arbor, Valence, la Huerta.
- Sa famille, ses amis.
- Ses collègues, son entreprise, son lieu de travail.

Pour APPRENDRE

- L'anglais, l'espagnol, le valencien, la musique, les systèmes éducatifs, le socarrat, la peinture.

Inauguration de la Place de Godella, le 28 juin 2014.

Summer Camp

Groupe de randonneurs de Bailly/Noisy-le-Roi et leurs amis espagnols de Godella

◗ Pour **RASSEMBLER**

- Les communes, les associations, les pays, les écoles.
- Les élus, les familles, les enfants, les seniors, les étudiants, les enseignants, les cultures, les histoires.

LE COMITÉ

Le Comité de jumelage de Noisy le Roi-Bailly (CJNRB) est une association de bénévoles qui a pour but de mettre en œuvre et de favoriser des échanges dans les domaines scolaires, culturels, sportifs, économiques et environnementaux avec les villes d'Albion (États-Unis) et Godella (Espagne) conformément aux décisions des Conseils Municipaux de Noisy le Roi et de Bailly. Chaque commune a confié la délégation jumelage à un adjoint au maire.

Le CJNRB facilite les contacts entre les citoyens de nos villes et ceux des villes jumelées en mettant son savoir-faire à la disposition des individus ou collectivités désireuses de développer des liens d'amitié avec nos villes jumelées.

Les bénévoles sont investis dans les activités d'organisation, de relations, de visites et sont désireux d'accueillir parmi eux toutes les personnes qui souhaitent s'enrichir au contact des autres et contribuer à ces belles aventures humaines.

LES ÉVÉNEMENTS 2017

A partir du 5 janvier pour 10 jours :	Visite de 3 jeunes futurs enseignants de l'Université d'Albion, découverte du système éducatif français.
19 et 20 janvier :	Participation de réprésentants de Godella et d'Albion aux vœux des maires de Bailly et Noisy-le-Roi.
16-20 mars :	Voyage des anciens de Bailly/Noisy-le-Roi à Godella pour les fallas.
26 mars :	Participation de coureurs américains (3 personnes) et espagnols au semi-marathon.
23-31 mars :	Echange scolaire entre la Gencana et la Quintinie (Espagne/France).
1er- 8 avril :	A. Dupuy fait découvrir la gastronomie française à Albion.
21-24 avril :	Concert des chanteurs du groupe "Los clavelos rojos" au théâtre de Bailly.
11-19 mai :	Echange scolaire entre la Quintinie et la Gençana (France/Espagne).
13-24 mai :	Séjour des basketteurs d'Albion (30 adultes).
20 mai 2017 :	Fête de Bailly.
24 juin 2017 :	Fête de Noisy le Roi.
Juin :	Visite du Lions Club de Bailly à Albion et Convention Internationale Lions à Chicago.
Début juillet :	Summer Camp à Albion pour 12 jeunes français et 1 accompagnateur.
26-29 juillet :	Festival de musique classique et jazz à Godella, participation d'une délégation française.
Septembre :	Dalmac : tour du Michigan en vélo.
9-11 septembre :	Olympiades Noisy le Roi/Bailly.
Automne 2017 :	Randonnées d'habitants de Noisy-le-Roi et Bailly dans le Michigan.

Marché de Noël

26 ET 27 NOVEMBRE, SALLE G. LEMAIRE 10H-18H30

Noël approche à grand pas, il est temps de vous mettre en quête d'un petit cadeau qui fera la joie des uns et des autres.

Jacques Thillaye du Boullay – Maire adjoint Culture
Patricia Hesse – Conseillère municipale

Pour la 9e année consécutive, Bailly Art et Culture organise un marché de noël.
Au 1er étage, de nouveaux exposants divers et variés viendront nous rejoindre (bijoux, accessoires, décoration de Noël) où vous trouverez sans difficulté le cadeau original à des prix abordables.
Le rez-de-chaussée quant à lui ravira les plus gourmets : champagne, confitures originales, douceurs de Noël et un «cacao truck» qui vous régalera aves ses chocolats confectionnés sur place, sans oublier bien sûr le stand du Lions Club.
La jolie calèche de Noël sera de retour tout le week-end pour la plus grande joie des petits et grands.

Venez très nombreux découvrir ce marché ouvert en continu, ne serait-ce que pour le plaisir des yeux et encourager nos exposants. Nous vous y accueillerons avec grand plaisir.

Recherche bénévoles...

Baillacois, Baillacoises, vous avez un peu de temps, vous aimez la Culture, nous avons besoin de vous.

Bailly Art et Culture, association du comité Culture de Bailly, cherche, trouve et organise un ensemble d'activités culturelles : pièces de théâtre, spectacles pour enfants, concert à l'église, fête de Bailly, la Brocante, le marché de Noël, les Talents de Bailly, les conférences... Cette liste n'est pas exhaustive et pour que ces activités correspondent à votre attente et celle de vos proches, venez nous rejoindre, apporter vos idées et un peu de votre temps en participant à l'animation de votre ville. Nous sommes une équipe pleine d'énergie et de joie de vivre au sein de laquelle vous êtes bienvenus ; ensemble nous pourrons faire évoluer la vie culturelle de notre commune pour le plaisir de sa population.
Contact : Service Culturel : 01 30 80 07 66 culture@mairie-bailly.fr

Cycle de conférences
L'UNION EUROPÉENNE

Cycle de conférences de Martine Thouvenin-Desfontaines, Conférencière diplômée d'Etat et de l'Ecole du Louvre - Salle Georges Lemaire, 20h30

Mercredi 23 novembre : Evolution : de l'Europe des 6 à celle des 28
Mercredi 14 décembre : Les institutions : comment ça marche ?
Tarif par séance : 10 € - Tarif réduit : 5 € (étudiants)

Réservations : Service Culturel - 01 30 80 07 66 culture@mairie-bailly.fr

Atelier de Noël
30 NOVEMBRE, SALLE G. LEMAIRE, 14H

Cette année le chocolat sera à l'honneur, nous accueillerons Cédric Turmel, artisan chocolatier, formé à l'école Ferrandi, qui sera, également, au marché de Noël avec son "Cacao-truck".

Jacques Thillaye du Boullay - Maire adjoint Culture
Patricia Hesse - Conseillère municipale

Le Chocolat sera Roi

Nous serons heureux de vous accueillir pour ce nouvel atelier. Cédric Turmel nous initiera aux différents crus de chocolat et leurs subtilités en nous les faisant déguster. Il nous délivrera la recette de sa fameuse bûche que nous goûterons et nous réaliserons sous sa houlette un délicieux sapin de Noël en chocolat, avec lequel nous repartirons et qui trônera sur notre table de fête.
Cédric Turmel a débuté sa carrière en ouvrant des boulangeries-pâtisseries à Rueil-Malmaison et à Châtillon. Il a décidé de se lancer dans une nouvelle aventure itinérante en solo et veut se consacrer uniquement au travail du chocolat car c'est vraiment son "dada".

N'oubliez pas de réserver vos places (nombre limité) auprès du service culturel : 01 30 80 07 66 ou culture@mairie-bailly.fr
Attention : Date limite des inscriptions le 23 Novembre

Entrée : 12 € par personne
Apportez votre matériel : Tablier, planche, couteau, saladier, maryse.

BIBLIO News

ATELIERS D'ÉCRITURE, C'EST PARTI !

Vous aimez écrire et vous avez besoin d'outils, de cadre, de structure, d'éléments déclencheurs... pour accompagner le geste littéraire de vos histoires, de vos personnages ?

Chantal Lebaillif anime 50 heures d'ateliers, réparties en séance de travail de 3 heures, un mercredi sur deux (incluant une sortie surprise).

Si vous souhaitez rejoindre l'atelier, contactez-nous :

Alexandrine de Senneville
01 34 62 88 73
bibliothèque.bailly@wanadoo.fr
baillylecture.over-blog.com
ou
Chantal Sandrin - 09 51 36 15 20
lalimoselle@free.fr
http://lalimoselle.free.fr/

LES BOÎTES À LIVRES ARRIVENT...

En collaboration avec Bailly Culture et le Lions Club - Bailly, elles seront opérationnelles en novembre :

- **À Bailly,** Place du marché, Pelouse de la Mairie, Abord centre commercial Harmonie Ouest.
- **À Noisy le Roi :** Avenue Regnault et Gare.

**"Je dépose ici un livre,
j'emprunte, je lis, je rapporte"**

Tous les livres en bon état sont les bienvenus, de manière raisonnable. **Les Boîtes à livres ne sont pas des poubelles !**
N'oubliez pas que les livres sont mis à la vue de tous, adultes et enfants, ne déposez que des ouvrages tout public !

LES CONTES À GRIGNOTER

"Le retour des sorcières"
Vendredi 15 novembre
19h30 à la bibliothèque
Expo, contes et contes à plusieurs voix

CONNAISSANCE DU MONDE

LA BIRMANIE, UN TRÉSOR DÉVOILÉ

Dimanche 20 novembre 2016 à 17h au théâtre de BAILLY

Une incursion originale dans la culture birmane et dans les réalités d'hommes et de femmes restés trop longtemps invisibles au reste du monde. Depuis la cité de Bagan, en passant par la métropole Yangon, les villages de l'État Shan, le lac Inle et le Rocher d'Or, la Birmanie se dévoilera à vous, ancrée dans ses traditions mais résolument tournée vers les promesses et les défis d'une démocratie naissante grâce à la personnalité marquante de Aung San Suu Kyi.

LA SICILE, MERVEILLE DE LA MÉDITERRANÉE

Dimanche 11 décembre 2016 à 17h au théâtre de BAILLY

Ile aux trois caps, aux trois volcans, aux mille couleurs d'une nature généreuse, dont les habitants, porteurs de toutes les cultures arrivées sur leurs rivages, reçoivent l'étranger de passage avec égards. Riche d'un patrimoine artistique important où la religion catholique est omniprésente avec ses rites inchangés depuis des siècles, la Sicile résume à elle seule l'histoire de la Méditerranée.
Sur 1000 km de côtes s'étendent des plages à l'infini qui en font une terre de vacances et de soleil où règne en maitre le plus haut volcan d'Europe en activité : L'Etna.

Plein tarif : 9 € - Tarif réduit : 7,50 (séniors + de 65 ans) - Gratuit pour les - de 12 ans, accompagnés d'un parent

"Le Train de la Vie" - 14 & 15 JANVIER 2017
UNE COMÉDIE MUSICALE À NE PAS RATER !

Jacques Thillaye du Boullay - Maire adjoint Culture

Après avoir mis en scène la vie d'Édith Piaf avec la comédie musicale "Édith éternelle" produite plusieurs fois à Bailly entre 2004 et 2013, Françoise Pichon de Rocco a eu l'idée originale de puiser dans le répertoire de Jacques Brel, Gilbert Bécaud, Georges Brassens (les 3 B) et des autres B de la chanson française comme Bénabar, Bruel, Black M, Berger, Bertignac, Béart, les Brigittes, Barbara, Bardot, Bourvil... Quand les "3 B" rencontrent d'autres B de la chanson française, c'est un beau voyage dans la vie !

La troupe composée de 15 comédiens (chanteurs et danseurs) vous rappellera les tourbillons de ces étapes : l'enfance, la jeunesse, l'amour, le quotidien, les voyages, les trémolos de la vie, le temps qui passe, l'amitié.
Françoise a souhaité montrer par ce spectacle qu'il est possible de faire rencontrer des styles de musique de différentes générations en restant dans l'esprit d'un hommage aux 3 B et dans la modernité.
50 chansons interprétées et mises en scène en solo, duo ou en groupe, égayées d'un florilège de costumes ! Les chanteurs seront pour quelques morceaux accompagnés par 2 accordéonistes et un guitariste.

Sur scène : Alain Beaugeard, Arnaud Moreau, Céline et Anouk Charrier, Carole Fortuna, Michel Lecot, Sidonie Mazzuchelli, Dominique Masson, Arnaud, Maétan et Téotim Moreau, Françoise Pichon De Rocco, Frédéric Pichon, Cécile et Timéo Prati-Fé, Isabelle Saladin, Laura Tontini, Jean-Marc Veccia.
En coulisse : Adrien, Thierry Barjonnet, Alain et Nicole Bédard, Henri Motte, Jean-Claude Pichon.

Vous souhaitez suivre les différentes répétitions en cours, n'hésitez pas à vous connecter à la page Facebook "le train de la vie" : www.facebook.com/Le-train-de-la-vie-791830624296260/?fref=ts

Nous espérons vous voir nombreux ! Que ce nouveau spectacle vous enchante autant qu'il enchante la troupe à vous le présenter !

Réservation : Service culturel de la mairie - 01 30 80 07 66 - Culture@mairie-bailly.fr
Vous souhaitez plus de renseignements : pichonjcfr@gmail.com
Tarifs : Adulte 15 € / - 16 ans 10 €

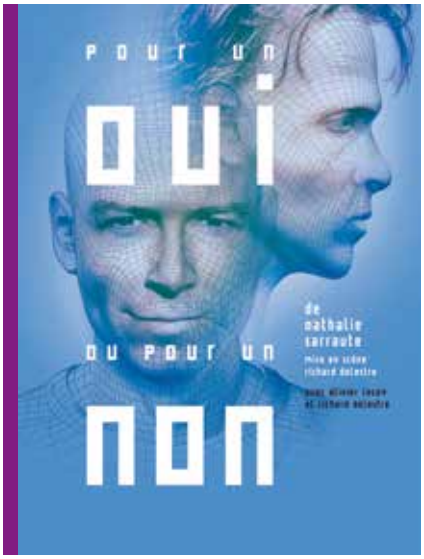

Théâtre INTIMISTE

Mercredi 25 janvier 2017, 20h30.Salle Georges Lemaire

POUR UN OUI, POUR UN NON

Deux amis d'enfance. Proches. Très proches. Une amitié parfaite. Parfaite ?
Peut-être pas tant que ça puisque l'un a opéré un éloignement. Un éloignement à tel point persistant, que l'autre s'invite chez son ami de toujours afin d'en comprendre la raison. La raison ? Rien. Enfin rien... trois mots. Pour l'un ce ne sont que trois mots, banals. Pour l'autre, trois mots prononcés avec une certaine intonation, "et ce n'est pas sans importance".

Voilà la brèche dans laquelle, malgré eux, s'engouffrent ces deux amis et qui les entraînera dans les profondeurs obscures que cachent les mots jusqu'à remettre en cause leur précieuse amitié.

Tarif unique : 10 €
Réservation service culturel : 01 30 80 07 66

L'ÉCOLE à l'heure de la prévention

Un plan pour sécuriser nos établissements scolaires.

Jacques Alexis - Maire adjoint Enfance, Education & Jeunesse

En ce début de rentrée si particulier dans un contexte troublé, une collaboration étroite s'est organisée de fait entre tous les acteurs de la Communauté éducative: les directrices de nos Écoles, l'Inspection académique, les parents d'élèves et bien entendu les équipes scolaires et périscolaires de la Commune. L'objectif consiste à appliquer au mieux les recommandations contenues dans la circulaire du 29 juillet 2016, plan qui s'articule autour de trois mots d'ordre "**anticiper, sécuriser savoir réagir**".
Depuis juillet dernier, la Gendarmerie de Noisy le roi a apporté son expertise tant dans le cadre de la sécurité physique des sites concernés (écoles et accueils de loisirs) que dans les automatismes nécessaires aux encadrants que sont les enseignants, les ATSEM et les animateurs. **La sécurité de nos établissements constitue bien pour la Municipalité une priorité** avec le devoir de ne pas tomber pour autant dans la psychose et d'utiliser les mots justes qui sauront rassurer nos écoliers.

Ainsi, le Plan de Bailly à l'égard des Écoles Pasteur et de la Pépinière se décline comme suit:

- **Constitution d'une équipe dite "Sécurité"** composée de la police municipale, des directrices des Écoles, de la direction des Services techniques, du directeur général des services et des élus en charge de l'Éducation et de la Sécurité.
- **Affectation des Policiers municipaux** pour chacune des écoles soutenus par des rondes de la Gendarmerie de Noisy-le-roi.
- **Élaboration et diffusion des consignes** se rapportant par exemple aux accès des sites et leur fermeture, au bon fonctionnement du système d'alarme, à la connaissance préalable des identités des prestataires habituels...
- **Sensibilisation des équipes pédagogiques et des salariés communaux** par des rencontres avec la Gendarmerie complétées par une formation aux gestes de premiers secours.
- **Participation aux plans particuliers de mise en sécurité dit PPMS** initiés par l'Éducation nationale qui seront également complétés par des exercices de même type lors des temps périscolaires. Ainsi le 1er exercice anti-intrusion qui s'est déroulé le 11 octobre a permis de remonter un premier retour d'expérience au cours duquel les enfants devaient en fonction du choix retenu par l'encadrant soit se cacher soit s'échapper. Pour l'école Maternelle, ces exercices ont été effectués sous forme de jeux.
- **Sécurisation des Espaces vulnérables et mise en œuvre des travaux nécessaires** - Après un audit réalisé par la Gendarmerie, l'équipe municipale en charge de "la Sécurité École" a priorisé et planifié les agencements

EN BREF...

Des Écoliers passionnés d'Histoire

Dans le cadre du Centenaire de la création du 1er bataillon de chars d'assaut, les enfants de CM1 et CM2 ainsi que ceux fréquentant l'accueil de loisirs le mercredi, se sont rendus en forêt de Marly la semaine du 3 octobre pour découvrir le Fort du trou d'enfer érigé entre 1878 et 1881. Outre le superbe Char Renault FT 17 et l'ambulance du service de santé, ils ont admiré ces mannequins dans leur uniforme d'époque ou encore les maquettes d'un des nombreux champs de bataille de la Guerre 14-18 et découvert aussi les nombreux panneaux sur l'histoire du Fort ou ceux concernant l'exploitation de la forêt pendant et après la Grande Guerre.

La Ferme Tiligololo en Maternelle

Les petits élèves de l'école Maternelle ont eu l'occasion d'approcher chèvres, cochons, poules et canards en faisant connaissance avec la Chèvre de Monsieur Seguin dénommée "Chaussette" ou encore avec "Tirelire" le petit cochon noir.

De nouvelles équipes à l'UPEB

L'élection des représentants des parents d'élèves s'est déroulée le 7 octobre dernier: le taux de participation à cette élection reste conforme à la moyenne nationale constatée lors de la dernière année scolaire écoulée. Les parents élus participeront notamment aux Conseils d'école dans le cadre de cette nouvelle année scolaire 2016-2017. En outre, certains d'entre eux assisteront aux instances communales que sont le Comité Éducation et Périscolaire et la Commission Restauration. Bienvenue à ses nouveaux membres et toutes nos félicitations à sa présidente Marina Tetaldi.

Le Passé agricole en Val de Gally

L'exposition sur l'agriculture de 1850 à 1970 qui s'est tenue à la salle Georges Lemaire du 8 au 16 Octobre, a permis aux élèves de la Pépinière de découvrir le passé de nos villages dont l'activité était essentiellement agricole. Un grand merci à l'équipe de François Marteau, ainsi qu'à tous les membres de l'association du Patrimoine.

“Pourtant nous avions rêvé pour nos enfants d’un autre Monde…

Un Monde ou les enfants n’auraient pas à faire d’exercices de confinement en guise de travail de rentrée…Un monde ou les seules larmes versées devant la porte de l’école seraient des larmes d’émotion en les voyant grandir et nous-mêmes vieillir... Si nos mots et ceux des enseignants sont justes, nos enfants garderont leur nécessaire part d’insouciance. Nous les protégerons et leur offrirons notre arme la plus forte, celle que les terroristes craignent par-dessus tout : l’Education.”

Extraits de l’éditorial de Donat Vidal Revel- Le Parisien du 24 aout 2016

nécessaires qui portent sur la sécurisation des parkings Enseignants, le remplacement de certains portails, l’installation de visiophones aux entrées et de détecteurs de lumière, la pose d’occultants, la plantation d’une végétation plus dense ou encore le rehaussement de certaines clôtures.
- Les premières interventions des services techniques débuteront au cours des vacances de Toussaint.

- **Communication auprès des parents d’élèves** Celle-ci sera assurée lors des Conseils d’école, des Comités Éducation et Périscolaires organisés par la Municipalité ainsi que par des rencontres mensuelles avec l’UPEB dont certains membres participent en qualité d’observateurs aux exercices préconisés par l’Éducation nationale. Le guide des Parents d’élèves sur la sécurité des élèves a été remis par le biais du portail familles.

Sortie a l’école de la campagne
POUR LES JEUNES ADOS DE L’IEM

Comme beaucoup d’écoliers, les enfants de l’Institut d’Éducation Motrice ont la chance de participer régulièrement aux sorties pédagogiques organisées par l’École de la Campagne située à Marly-le-Roi.

Océane raconte la journée passée avec sa classe :
“*Mardi 13 septembre, nous sommes allés à l’école de la campagne pour étudier l’alimentation des oiseaux. Notre animateur, Gilles, nous a emmenés dans la nature pour découvrir ce que les oiseaux mangeaient. Nous avons récolté des baies, des graines, des plumes…*
Il faisait très chaud et nous avons pique-niqué à l’intérieur dans une ambiance sympathique !
L’après-midi, nous sommes allés dans la salle de classe pour voir les oiseaux empaillés et trouver leur nom. Nous avons observé les becs et aussi un vrai tube digestif d’oiseau.
Pour terminer cette belle journée, nous avons fabriqué des mangeoires.”

L'Espace Jeunes

Un lieu de loisirs, d'échanges et de liberté pour les noiséens et baillacois de 11 à 25 ans.

En attendant les vacances qui débuteront le 17 décembre 2016, l'Espace Jeunes fonctionne en accueil libre et est ouvert tous les après-midi de 14h à 19h du mardi au samedi.
Les jeunes peuvent venir et repartir comme ils le souhaitent et choisir de participer ou pas aux activités proposées (les mercredis et les samedis, programme en ligne)
Notre programme d'activités de Noël, élaboré avec et pour les jeunes, sera en ligne à partir du 6 décembre sur notre site www.emaj78.fr.

Le studio de répétition en quelques

Avec 3 ans d'existence, les musiciens solos et les groupes ont bien rodé le local et le matériel. Des projets sont en cours pour une amélioration d'ici 2 ans, avec, osons rêver, une partie enregistrement pour ceux qui veulent préparer leurs premières maquettes à moindre coût.

Le studio est disponible sur réservation pour toutes personnes jusqu'à 25 ans.
Vous bénéficiez de matériel de qualité :
- 1 Batterie
- 1 Basse + ampli
- 1 Guitare + ampli
- 2 micros chants + ampli

Comment adhérer à l'association ?

Pour adhérer, vous avez simplement une fiche d'inscription à remplir et de régler la cotisation de 20 euros.

Accompagnement des projets (culturels, artistiques, professionnels...)

De la recherche d'emploi à la danse en passant par l'organisation d'un concert, le montage d'une association... L'équipe de l'Espace Jeunes vous aide à passer du projet à l'action (Accompagnement et rencontre, aide administrative, recherche de subventions, mise à disposition d'une salle...).

L'Espace Jeunes propose :

- Un espace convivial avec ping-pong, billard, baby-foot, coin lecture.
- Un espace multimédia
- Un espace TV / jeux vidéo
- Un studio de répétition pour les musiciens,
- Un terrain de basket extérieur

Association E-MAJ
(Espace Maison Associative des Jeunes)
24, chemin du Cornouiller
Noisy-le-Roi
Tél. : 01 30 56 61 04
Ouvert du lundi au samedi
de 14h à 19h.
Mail : emaj78@gmail.com
Site internet : www.emaj78.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Les vacances de la Toussaint sous le signe de l'art du cirque

Les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire ont pu profiter le vendredi 21 octobre d'une journée complète sous un chapiteau de cirque grâce à l'association Pirouette qui fêtait ses 20 ans. Théâtre, danse, équilibre, poésie, musique ont animé leur après-midi.

ESPACE YOGA
NOUVEAUTES 2016 - 2017

Pour mieux répondre à vos demandes, l'association ESPACE-YOGA, association de YOGA de Bailly-Noisy depuis 10 ans a ouvert cette année plusieurs cours :

- **Un cours de YOGA le samedi de 10h30 à 12h** à la salle de la Halte Garderie de Noisy-le-Roi pour tous ceux dont les semaines sont trop chargées et qui profitent du week-end pour se ressourcer. Il reste encore des places.
- **Un cours de YOGA SENIORS le mercredi de 10h45 à 11h45** aux Jardins de Noisy car il n'y a pas d'âge pour se mettre au yoga ou continuer à pratiquer avec les années qui passent. Ce cours, spécifiquement adapté pour les anciens, rencontre un franc succès
- **Un cours de YOGA ADOS le mercredi de 16h à 17h** à la salle modulaire du stade du SIBANO pour accompagner nos ados grâce au yoga dans les différents changements qu'ils traversent. Il reste des places.

Et toujours nos nombreux autres créneaux de yoga, la sophrologie et le yoga prénatal.

Tous nos professeurs sont issus de l'Institut Français de Yoga, qui transmet un Hatha-Yoga progressif, construit et respectueux de la personne.

Vous trouverez tous les renseignements sur notre site mais n'hésitez pas à nous appeler pour connaître les places disponibles.

Contacts et Renseignements :
ESPACE-YOGA
06 87 94 54 66
www.yoga-sophrologie.fr
espace-yoga@neuf.fr

LES YOGIS DU CŒUR

ESPACE-YOGA s'est associé aux Yogis du Cœur pour une grande séance collective de yoga au Grand Palais le samedi 9 octobre, au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque. Cette association fondée par Francine Leca, chirurgien cardiaque, permet à des enfants issus de pays défavorisés et souffrant de graves maladies cardiaques d'être opérés en France.

retours
en images...

EXPOSITION AU FORT DU TROU D'ENFER

LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS EN VISITE À L'EXPOSITION

SPECTACLE "BULLE"

retours
en images...

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

EXPOSITION CHEMIN DES ARTS

AVEC DES ŒUVRES APPARTENANT À L'UNIVERSITÉ D'ALBION

ACCUEIL DE LOISIRS

agenda
Mairie de Bailly

CONSEILS MUNICIPAUX

20H45 EN MAIRIE
Mardi 29 novembre

RÉPERTOIRE DE LA MAIRIE

Communiquer avec les services de la mairie de Bailly
www.mairie-bailly.fr · **mairie@mairie-bailly.fr**

Service Accueil / Etat civil : 01 30 80 07 55

Secrétariat du Maire : 01 30 80 07 62

Service Culturel : 01 30 80 07 66 · culture@mairie-bailly.fr

Service Communication : 01 30 80 07 71
communication@mairie-bailly.fr

Service Technique : 01 30 80 07 67 · technique@mairie-bailly.fr
Ouvert tous les matins du lundi au vendredi

Service Urbanisme : 01 30 80 07 70
Ouvert le matin et sur rendez-vous

Service Comptabilité : 01 30 80 07 63

Service scolaire : 01 30 80 55 16
patricia.rossi@mairie-bailly.fr

Transports : transports@mairie-bailly.fr

Syndicat intercommunal Bailly, Noisy le Roi (SIBANO) :
01 30 80 07 69 · sibano@mairie-bailly.fr

PHARMACIES DE GARDE

01/11 : Pharmacie du Centre commercial Leclerc, Bois-d'Arcy
06/11 : Pharmacie Temstet Maurice, Fontenay-le-Fleury
11/11 : Pharmacie du Centre commercial Leclerc, Bois-d'Arcy
13/11 : Pharmacie Trang-Truong, Plaisir
20/11 : Pharmacie Trieule, St-Cyr-l'Ecole
27/11 : Pharmacie Pape-Autant, Plaisir
04/12 : Pharmacie Avignon, Les Clayes-sous-Bois
11/12 : Pharmacie du Centre commercial Leclerc, Bois-d'Arcy
18/12 : Pharmacie du Centre commercial Leclerc, Bois-d'Arcy
25/12 : Pharmacie Temstet Maurice, Fontenay-le-Fleury

CALENDRIER DES COLLECTES

Pour connaître votre secteur de collecte, les horaires et lieux de présence des permanences, contactez le numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez le site **www.versaillesgrandparc.fr** rubrique quotidien.

<table>
<tr><th></th><th>HABITAT PAVILLONNAIRE</th><th>HABITAT COLLECTIF</th></tr>
<tr><td>Lundi</td><td>Déchets végétaux</td><td>Ordures ménagères</td></tr>
<tr><td>Mardi</td><td>Ordures ménagères</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Mercredi</td><td colspan="2">Plus de ramassage en porte à porte.
Déposez vos verres aux points d'apports volontaires.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Encombrants : 2e du mois (zone sud)
4e du mois (zone nord)</td></tr>
<tr><td></td><td>Ordures ménagères</td></tr>
<tr><td>Jeudi</td><td colspan="2">Emballages et journaux magazines en mélange</td></tr>
<tr><td>Vendredi</td><td colspan="2">Ordures ménagères</td></tr>
<tr><td>Samedi</td><td colspan="2">ÉCOBUS : 3e du mois, face au Collège de la Quintinye</td></tr>
</table>

URGENCES

Chirurgiens dentistes : 01 39 51 21 21
(garde dimanches et jours fériés)
Urgences médicales : 15 (SAMU, Médecins de garde...)
Gendarmerie de Noisy le Roi : 17
Dépannage électricité : 0 810 333 078 (nouveau n°azur)
Dépannage gaz : 0 810 433 078 (nouveau n°azur)
SOS vétérinaire : 08 36 68 99 33

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES
Manon POUHAËR, le 23 juin
Ewen RATINAUD, le 25 juin
Yoann TOUPET, le 13 juillet
Anaïs VONDERWEIDT, le 28 juillet
Robin MANTEL, le 11 août
Inès DEVALOIS, le 10 septembre
Elina PHILIPPART VEAU, le 17 septembre

DÉCÈS
Gérard DUPARQUE, le 28 juin
Albert ZNATY, le 29 juin
Marie-Agnès GAILLARD, le 13 juillet
Marcel DUPONT, le 3 août
Emilienne POIRIER, le 30 août
Geneviève GONTIER, le 25 septembre

MARIAGES
Marie-Olivia COURTECUISSE et Oualid BECH, le 2 septembre
Sophie MARTINOD et Yann LE BIHAN, le 24 septembre

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

FREE MOBILE, 18 route de Saint-Cyr - Installation d'antennes de téléphonie mobile.

Monsieur GAULTIER, 7 rue des Saules - Travaux sur construction existante.

Monsieur GORMAND, 13 rue de Maule - Construction d'une terrasse surélevée.

Madame PELLETIER, 20 Clos de Cernay - Aménagement de combles et pose de châssis de toit.

Madame WOLL, 5 Clos de Cernay - Aménagement de combles et pose de châssis de toit.

Madame MASSET, 12 clos du Moustier - Aménagement de combles et pose de châssis de toit.

Monsieur LESERVOT, 10, rue Henri Gondi - Aménagement des combles et pose de 2 châssis de toit.

SCI Pontalie, Route de Fontenay - Travaux de ravalement et réfection d'une terrasse.

Madame POGGI, 23 bis rue de Noisy - Travaux sur construction existante.

Monsieur NOURTIER, 13 chemin de Maltoute - réfection de toiture.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur DENIZOU, 9, rue Georges Lemaire - Extension d'une maison individuelle.

PROLONGATION JUSQU'AU **27 NOVEMBRE** 2016

LES NUITS EN OR*

~~669€~~
399€**

matelas Eliott
SIMMONS
en **140x190**

Matelas SIMMONS ELIOTT, Ressorts ensachés Sensoft. Système No Flip, garnissage lin et ouate polyester. Coutil Stretch 100% Polyester. Fabrication Française. *Offre valable sur une sélection de produits signalés en magasin et dans la limite des stocks disponibles. ** dont 6€ d'éco-participation.

VERSAILLES / LE CHESNAY

42, boulevard SAINT-ANTOINE
Tél. : 01 39 66 27 07
Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h et le lundi de 14h à 19h

LA COMPAGNIE DU LIT

Retrouvez tous nos magasins sur magasin.lacompagniedulit.com

Osez nous demander la lune !